

par la faveur insigne d'un jubilé national. Lui aussi se fait Français, et apôtre des Francs, en accordant ce jubilé et, par ses Lettres Apostoliques, publiées en France au carême dernier, S. S Léon XIII a consacré l'esprit religieux de ces fêtes, en nous invitant à sanctifier l'année par des pèlerinages au baptistère de Clovis et au tombeau de saint Remi.

Le jubilé papal a été l'étoile d'Orient et il a uni la France dans un acte de foi national. Le jubilé ouvert pour la France le premier dimanche de carême 1896, a duré jusqu'à Noël. Dans chaque diocèse, l'évêque a déterminé, selon les circonstances, les trois semaines pendant lesquelles l'indulgence pouvait être gagnée dans les diverses régions ou paroisses. Pour la ville de Reims seulement le Jubilé a eu une durée de 7 mois. Pour Paris le temps a été fixé du 6 au 25 décembre. Les fidèles se préparèrent par de prières à Montmartre, des retraites, des pèlerinages, des œuvres pies, enfin par les œuvres spéciales au jubilé, au grand acte de foi national de Noël, où la France entière a renouvelé les vœux du baptême.

Ce jubilé au milieu de tant de causes d'alarmes, accompli avec le zèle et la piété dont nous avons été témoin, est aussi une espérance. On voit au XIXe siècle, les chefs des civilisations africaines donner des exemples de fidélité au Saint-Siège et à la foi. Aurions-nous été, après quatorze siècles de vie chrétienne, moins fidèles à répondre aux pensées du Père commun des chrétiens ? ou plutôt, chacun ne s'efforce-t-il pas d'apporter tout son poids dans la balance des destinées chrétiennes de la France, et cette année de grâce n'est-elle pas le gage consolant et assuré du salut de cette noble et glorieuse terre du Christ ?

Léon de Sussex.

(A suivre.)